



Cher ami,

Vous avez demandé un dossier d'inscription pour concourir aux Bourses Expé® 2007. Remplissez le soigneusement et, si vous nous permettez de vous donner quelques conseils, pensez surtout que la Bourse Expé® n'est qu'un coup de pouce, qui doit vous aider à réaliser un projet, mais pas une fin en soi... N'oubliez pas non plus que le voyage est avant tout rencontre : hommes, animaux, paysage... et non une compétition. Ayez un projet original, une équipe solide (seul ou en équipe) et partez à la découverte de notre planète Terre !

Profil des candidats

Les Bourses Expé® s'adressent aux projets d'expéditions, en France comme à l'étranger, qui combinent l'originalité de l'aventure, son authenticité et un engagement sur le terrain, avec l'observation d'un milieu géographique ou humain.

Il est indispensable qu'un membre au moins de l'équipe soit un passionné de photo. Celui-ci nous montrera qu'il est un amateur averti en joignant au dossier d'inscription les tirages sur papier photographique au format 13 x 18 cm de trois de ses photos prises dans des conditions proches de celles du voyage, la liste du matériel photo dont il dispose et une déclaration d'intention sur son reportage photo.

Quoi qu'il en soit, les rédactions de Montagnes Magazine et Spéléo seront prêtes à donner tous conseils et à répondre à toute question des lauréats avant leur départ.

Le dossier

Il doit comporter au minimum tous les renseignements demandés dans les formulaires ci-joints, comprenant :

- L'en-tête du dossier avec la photo du responsable du projet ;
- Les CV de chacun des membres (photocopier le formulaire autant de fois que nécessaire) ;
- L'itinéraire et le déroulement prévisionnel du projet (pays, dates, itinéraires, formalités) ;
- Les difficultés attendues et les moyens de les résoudre ;
- Le reportage photo, matériel, déclaration d'intention du photographe ;
- Le budget indiquant toutes les dépenses et les recettes prévues.
- Le règlement des bourses signé par le responsable de l'équipe.

Bien entendu, vous pouvez glisser dans le dossier tout document (comme carte, photo, documentation annexe...) que vous jugerez utile. Pensez cependant que le jury doit tout lire... Restez raisonnable dans la quantité et surtout, soignez votre écriture !

Bonne chance à tous...

Christian Rigaldie

Pdg société Expé®

**Date limite
de réception des dossiers :
mardi 15 mai 2007
à 18 heures
à la société Expé®,
BP 5, 38680 Pont-en-Royans**

NOUVEAUTÉ 2007 : REMISE SUR LES ACHATS

En marge des Bourses Expé®, la société Expé® offre à toutes les expéditions, qu'elles soient ou non éligibles aux Bourses Expé®, la possibilité d'obtenir une remise allant jusqu'à 20% sur tout le catalogue Expé®, ce qui, combiné avec la franchise de TVA* pour les expéditions à l'étranger, allège considérablement votre budget.

Dès réception de votre dossier, la société Expé® vous signale si votre expédition peut en bénéficier, et à quel taux de remise (décidé en fonction du sérieux de l'expédition et du volume d'achat).

L'obtention de cette remise est indépendant de l'attribution, toujours possible, d'une Bourse par le jury des Bourses Expé®.

* à demander vous même à l'administration des impôts de votre lieu de résidence.



Bourses Expé[®] 2007

En-tête du dossier de candidature

TITRE DU PROJET :

Comment avez-vous connu les Bourses Expé[®] ? annonce presse

site Internet catalogue Expé[®]

un ami le magasin de (ville):

.....
.....

PAYS :

DATES :

BUDGET TOTAL :

Objectif résumé :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Responsable de l'équipe

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Profession ou études :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Tél. (dom) : **Tél. (travail) :**

(Numéro de tél. d'un membre de l'équipe à joindre rapidement)

e-mail :

photo

Nom, prénom et âge de chacun des participants :

.....
.....
.....
.....
.....

Responsable de l'équipe

Nom :

Prénom :

Date de naissance : **Nationalité :**

Profession ou études :

.....

.....

Langues étrangères :

.....

Sports pratiqués :

.....

Origine du projet :

.....

.....

.....

.....

Expériences précédentes de voyages et expéditions :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Bourses et dotations déjà obtenues pour de précédentes expéditions :

.....

.....

À photocopier selon le nombre d'équipiers...

Membres de l'équipe

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Nationalité :

Adresse :

.....

Tél. : e-mail :

Profession ou études :

Langues étrangères :

Sports pratiqués :

.....

Précédentes expériences de voyage/expé :

.....

.....



Membres de l'équipe

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Nationalité :

Adresse :

.....

Tél. : e-mail :

Profession ou études :

Langues étrangères :

Sports pratiqués :

.....

Précédentes expériences de voyage/expé :

.....

.....



Bourses Expé® 2007

Avec la participation des sociétés :

spéléo

MONTAGNES
Magazine

PETZL

THE
NORTH
FACE

BEAL
THE DYNAMIC
COMPANY

VERTICAL

Règlement du concours

La société Expé®, spécialisée dans la vente de matériel de sports de montagne et d'activités en milieu vertical, organise en collaboration avec Petzl, Béal, Vertical, Montagnes Magazine, The North Face et Spéléo un concours intitulé **Les Bourses Expé® 2007** qui s'adresse aux jeunes gens désireux de réaliser dans le cadre de la saison 2007-2008 un projet d'expédition.

Le concours se déroule en trois étapes :

1 - Sélection sur dossier des équipes qui se partageront, sur décision du jury, la dotation totale de 10 000 € en espèces et 21 000 € en équipement, offerte par Expé et les sociétés partenaires.

2 - Au retour des expéditions, sélection du meilleur reportage montagne et spéléo qui, s'ils possèdent les qualités photographiques et de récit exigées par la rédaction des magazines partenaires pourront y être publiés.

3 - À la remise de la Bourses 2007, les lauréats 2006 seront invités à raconter leur expédition, un jury proclamera la "Bourse Extrême" au meilleur récit (15 minutes, avec diapos ou vidéo), lequel se verra remettre un bon d'achat de 2 000 € chez Expé®.

Art 1 - Conditions d'admission

NOUVEAU: Le concours est ouvert à tous, à condition d'être résidant en France, et de participer à l'expédition sous un statut amateur. Les projets d'expédition, à l'étranger ou en France, doivent concerner l'une des disciplines suivantes: montagne, randonnée, ski de raid, trekking, descente de canyon, traîneau à chien ou ski pulka (en collaboration avec **Montagnes Magazine**), canyon ou spéléo (en collaboration avec **Spéléo**). Le concours ne comporte aucune obligation d'achat. En sont exclus le personnel de l'entreprise Expé® et des entreprises partenaires ainsi que les photographes professionnels.

Les équipes lauréates devront réaliser leur projet entre le 1^{er} juillet 2007 et le 30 mai 2008 et faire parvenir le compte rendu de l'expédition et les photos dans les 30 jours suivant leur retour.

Les lauréats s'engagent à apposer sur leur matériel (vêtement, casque, sac à dos, etc.) les autocollants ou équivalents fournis par l'organisation des Bourses Expé®. Ils s'engagent également à **citer les Bourses Expé®** dans chaque publication presse, web ou audiovisuelle qu'ils seraient amenés à réaliser avant et après leur retour.

Art. 2 - Dépôt des dossiers

Les candidats peuvent télécharger librement le dossier d'inscription sur le site Internet <http://www.bourses-expe.com>

Ils peuvent également le retirer directement à tous les **magasins Expé®/Spélémat** de Pont-en-Royans, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice, Saint-Étienne. Ils peuvent encore le demander chez Expé®, BP5, 38680 Pont-en-Royans au moyen d'un **courrier accompagné de 2,30 €** (en timbres ou chèque), reçu avant le **1^{er} mai 2007**. Il leur sera alors expédié par la poste. Passé cette date, il faudra impérativement le télécharger sur le site internet. Le dossier devra être retourné complet et parvenir au plus tard le **mardi 15 mai à 18 heures** au siège de la société Expé®, BP5, 38680 Pont-en-Royans.

Art. 3 - Le Jury

Il sera composé d'un représentant des sociétés Expé®, Béal, Petzl, The North Face, Vertical et des rédacteurs en chef de **Montagnes Magazine** et de **Spéléo**. Il sera souverain et ses décisions seront sans appel. Il se réserve le droit de demander aux candidats toutes précisions complémentaires.

Art. 4 - Première étape: les Bourses

Le Jury choisira le nombre d'équipes lauréates en fonction de la qualité des dossiers, et décidera de la répartition de la dotation totale et des équipements techniques Béal, Petzl, The North Face et Vertical en fonction des projets retenus.

Art. 5 - Remise des Bourses

Les Bourses Expé® 2007 seront attribuées officiellement le **vendredi 1^{er} juin 2007** à Pont-en-Royans, à 18 heures. Les responsables des équipes lauréates seront avisés quelques jours auparavant afin d'être présents ou de déléguer un de leurs membres. La remise des prix sera publique. Au cours de cette réunion, les lauréats des bourses 2006 présenteront leurs expéditions sur scène, et le meilleur récit recevra la **Bourse Extrême** ainsi qu'un bon d'achat de 2 000 € valable dans les magasins Expé®.

Le **tiers** de la bourse sera remis aux bénéficiaires au plus tard dans les trois semaines qui précèdent leur départ, sur leur demande. Pour recevoir cette somme, le lauréat fera parvenir à la société Expé® une copie de ce présent règlement, signé par chacun des membres de l'expédition, qui fourniront alors chacun un certificat médical d'aptitude. **Les deux derniers tiers** leur seront remis **au retour**, après réception de leur rapport et des photos. Tous les candidats pourront consulter sur le site web des Bourses Expé® et sur ceux des magazines partenaires la liste des lauréats dès le **samedi 2 juin 2007**.

Art 6 - Retour des dossiers

Les dossiers des équipes non lauréates (y compris les photos) ne seront retournés à leurs auteurs que s'ils joignent une **enveloppe** à

leur adresse de **taille suffisante et correctement affranchie au tarif normal "lettre" selon le poids du dossier.**

Art. 7 - Au retour du voyage

À son retour, l'équipe rendra compte de son expédition. C'est un temps fort indispensable, qui lui permettra de tirer un bilan complet et de se préparer mieux encore à des aventures ultérieures.

Elle devra préparer un dossier comportant:

A - Un rapport dactylographié de 5 à 6 pages racontant l'expédition (équipe, vie quotidienne, actions sportives, résultats, anecdotes, paysages etc.) mais aussi la région explorée et ses habitants. Il comportera en en-tête le nom du projet, le nom, adresse, téléphone et e-mail du responsable ou de la personne déléguée par l'équipe. Le rapport doit présenter d'abord une synthèse présentant le projet original et un résumé des résultats obtenus par l'expédition. Puis, sur trois pages, le compte rendu chronologique du déroulement de l'expédition. Le rédacteur du texte devra se soucier de fournir les éléments suffisant pour éclairer le lecteur (les noms des villes, ou des étapes, les distances, les prénoms et noms des personnes dont on parle) de ce compte rendu. Le texte sera envoyé par e-mail sous un format **.doc** à Luc-Henri Fage, responsable des Bourses Expé® : **luc@expe.fr**.

B - Un reportage photo constitué d'une **sélection entre 100 et 200 meilleures photos**. Les photos peuvent être des diapositives (en dans ce cas, seuls sont acceptés les originaux), ou des photos numériques si l'équipe a pu disposer d'un appareil numérique performant. Les photos seront toutes légendées : pour les diapos, par un numéro de référence unique écrit sur le cache de la diapositive (avec les initiales du photographe, le lieu, le thème et la date de la photo), pour les numériques par un nom de fichier unique. Sera joint un fichier Excel ou Word contenant les légendes détaillées des images contenant dans l'ordre : *Le n° de référence de l'image - Nom du photographe - Date et lieu (précis ! Attention à l'orthographe des noms propres) - Description (qui est sur l'image ? Que fait-il ? Quelle anecdote cette image raconte-t-elle ?)* L'en-tête du fichier contiendra les informations sur le projet, le nom et adresse et contact du ou des photographes.

Parmi ce reportage photo, la société Expé® sélectionnera un maximum de 20 images, qui seront numérisées par ses soins, gravées sur CD-Rom et les originaux rendus à l'auteur au plus tard sous trente jours. L'utilisation de ces images, qui sera limitée à la promotion de la société Expé®, des Bourses Expé®, et à l'illustration de ses documents commerciaux (annonces presse, catalogues, lettres d'information etc.), est réputée libre de droits. Chaque publication sera signée du nom de son auteur et un exemplaire de justification lui sera envoyé.

C - Les équipes lauréates s'engagent à faire parvenir **dans le mois qui suit leur retour** les documents des paragraphes A et B ci-dessus, par envoi recommandé ou remise en main propre, à l'adresse suivante : EXPÉ, BP 5, 38680 Pont-en-Royans. Ce n'est qu'à la réception de l'ensemble de ce matériel que sera envoyé aux concurrents le solde de leur Bourse (soit les 2/3 du montant).

D - Les équipes lauréates s'engagent à participer à leur tour à la soirée de remise des prix des Bourses de l'année suivante, en présentant leur expédition et en déléguant un membre de l'expédition. Les frais de voyage seront pris en charge par Expé® pour une personne.

Art. 8 - Le meilleur reportage

Le dossier complet ainsi reçu sera ensuite transmis par Expé® à la rédaction du magazine partenaire (Montagnes Magazine ou Spéléo), où il pourra y être publié, si ses qualités le justifient. En cas de publication, les auteurs seront rétribués selon les normes de l'éditeur. Les diapositives des sujets non sélectionnés pour publication seront retournées immédiatement par envoi recommandé, les autres seront retournés après publication.

Art. 9 - Annulation

En cas de modification du projet initial avant le départ de l'expédition (par ex. modification dans le nombre et/ou l'âge des participants, changement de destination, etc.), le chef d'expédition s'engage à en avvertir la société Expé®, seul juge quant à la suite à donner. Au cas où une expédition se déroulerait dans des conditions qui empêchent la réalisation du reportage photo (cas de force majeure uniquement), le tiers versé en acompte resterait acquis au lauréat, mais le solde ne lui serait pas versé.

En cas de non-respect de tout ou partie de ce règlement par les lauréats, (déclarations erronées, mauvaise foi évidente, etc.), la société Expé® peut décider d'annuler la Bourse et de réclamer le remboursement des sommes versées.

Art. 10 - Utilisation des images

La publication éventuelle d'un ou de plusieurs reportages dans les magazines partenaires donnera lieu à rétribution aux auteurs de la part de ce magazine selon le tarif en vigueur.

La société Expé® se réserve la faculté de donner la diffusion qu'elle jugera convenable aux résultats des Bourses Expé®. Les lauréats autorisent par avance la société Expé® à publier gratuitement leur nom et/ou leur photographie.

Art. 11 - Acceptation

Le fait de concourir aux Bourses Expé® 2007 implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Date :

Nom du responsable :

Signature :